

Membres présents : TOUS

OBJET : Fixation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'augmenter de 3 % les taux des diverses taxes locales pour l'année

2017 comme suit :

- Taxe d'habitation :	16,43 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	7,59 %
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties :	45,02 %

OBJET : Rénovation Ecole de Wilshausen

Vu les offres déposées par les architectes Juan-Aimé et Agence d'Architecture naturelle Maryline Sire-Richter en collaboration avec Conception Etienne Wendling

Après en avoir délibéré, **le conseil Municipal décide :**

- De confier le dossier de dépôt du permis de construire pour les travaux de transformation de l'ancienne Ecole de WILSHAUSEN en deux appartements à L'Agence d'Architecture Naturelle en collaboration avec Conception Etienne WENDLING selon la proposition d'honoraires s'élevant à 1 500 € TTC
- Autorise le maire à signer le marché et à solliciter les subventions émanant de ce projet

Cette délibération annule et remplace celle prise le 25 mars 2015

OBJET : Travaux de voirie

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré,

décide de réaliser différents travaux de voirie à savoir :

-) Démolition du préau de l'ancienne école de Wilshausen pour un montant HT de 5 850 €
-) Prolongement au niveau du 1, rue principale à WICKERSHEIM pour un montant HT de 6 680 € (Vote : 1 contre)
-) Travaux d'enrobés à l'entrée de Wilshausen en venant de Bossendorf pour un montant HT de 3 600 €
-) Démolition de l'ancienne bascule à WICKERSHEIM pour un montant HT de 4 340 €
-) Diverses petites réparations pour un montant HT de 1550 €

décide de confier ces travaux à l'entreprise HERRMANN de SURBOURG pour un montant total de 22 020 € HT

autorise le maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier

OBJET : Demande de subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de verser les subventions suivantes aux différentes associations à savoir :

- ASCL Wickersheim-Wilshausen par Mme KNAB 850 Euros
 - Association Foncière Wilshausen 500 Euros
 - Association Foncière Wickersheim 1 677.50 Euros
 - CAAA du Bas-Rhin 2 177.50 Euros
 - Société de Tir 150 Euros
 - Paroisse Protestante WICKERSHEIM 4 000 Euros maximum
- Prévoit les crédits nécessaires au budget primitif 2017 soit 9 355 Euros au compte 6574 Subventions

OBJET : Participation aux travaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- accepte une participation aux travaux de 3 000 Euros de l'Association Foncière de WILSHAUSEN (trois mille Euros)

OBJET : Location logement local Cmdp

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de louer le logement local Cmdp à compter du 1^{er} mars 2017 pour un loyer de 450 Euros par mois à Madame Sarah LIENHARDT (quatre cent cinquante Euros)
- autorise le Maire à signer tous les documents administratifs relatifs à ce dossier